



## Conseil Municipal

### Séance Ordinaire du Lundi 25 Septembre 2023

*L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq septembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de VIF, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy GENET.*

Présents : Guy GENET - Gérard BAKINN - Anne-Sophie DESOBLIN RUELLE - Yasmine GONAY - Jean-Marc GRAND - Daniel SUAREZ - Colette ROULLET - - Didier JUAREZ - Cécilia BOURGIN - Michelle NOWAKOWSKI – Sébastien GRIVEL – Sylvain GARREAU - Gaëlle FAOU – Philippe LOMBARD – Karine MAURINAUX - Christian GIRAUD - Florence SCHAMBEL - Serge SANTARELLI - Séverine GALBRUN - Claude CHALVIN – Guillaume CARASSIO

Procurations : Jacques DECHENAUX à Guy GENET  
Fabien MYLY à Jean-Marc GRAND  
Nathalie CHEVALIER à Yasmine GONAY  
François FASCIAUX à Daniel SUAREZ  
Céline DI DOMENICO à Sarine VELLA  
Karine REGOBIS à Anne-Sophie DESOBLIN RUELLE  
Céline GRANGE à Guillaume CARASSIO

Secrétaire de séance : Colette ROULLET

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2023

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice :	29
Présents :	22
Procurations :	07
Votants :	29

Le Quorum est atteint

---

#### **Délibération n°2023/01** **Modifications du tableau des emplois de la Commune de VIF**

Envoyé en Préfecture le  
Publié le

*Le présent acte est publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité et le rend exécutoire. Il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.*

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

Délibération N°2023/01

**Objet : Modifications du tableau des emplois de la Commune de VIF**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 9 juin 2023 approuvant le tableau des emplois de la Commune ;

**Vu** l'avis de la commission « Budget, Finances, Personnel, Affaires Générales, Police Municipale » en date du 11 septembre 2023 ;

**Considérant** que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant, il appartient donc au conseil municipal compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des agents ;

**Considérant** la réussite à l'examen professionnel d'attachée territoriale principale de la directrice de la Citoyenneté et des Affaires juridiques ;

**Considérant** le recrutement par voie de mutation d'une agente de maîtrise principale au poste de responsable du service environnement et développement durable ;

**Considérant** le recrutement en cours de trois adjoint-es techniques en tant qu'agent-es d'entretien scolaires polyvalents ;

**Considérant** le recrutement d'un-e adjoint-e d'animation affectée au fonctionnement de la classe ULIS de l'école Saint Exupéry ;

**Considérant** l'ensemble des besoins de la collectivité exposés ci-dessus, il est proposé de créer les postes suivants :

Grade	Temps de travail du poste
Attaché-e principal-e	35h
Agent-e de maîtrise principal-e	35h
Adjoint-e technique	25h30
Adjoint-e technique	25h30
Adjoint-e technique	25h30
Adjoint-e d'animation	10h30

Vu l'ensemble des éléments ci-dessus,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir délibéré, **décide** :

- **DE CREER** à compter du 1<sup>e</sup> octobre 2023, les postes indiqués ci-dessous ;

Grade	Temps de travail du poste
Attaché-e principal-e	35h
Agent-e de maîtrise principal-e	35h
Adjoint-e technique	25h30
Adjoint-e technique	25h30
Adjoint-e technique	25h30
Adjoint-e d'animation	10h30

- **DE VALIDER** les modifications du tableau des emplois de la Commune de Vif ci-annexé ;
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire, ou en cas d'absence ou empêchement, son représentant, de prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**ANNEXE(S)** : Tableau des emplois de la commune

Fait et délibéré à VIF, les jours mois et an susdits.

Le Secrétaire de Séance :

Le Maire

**Colette ROULLET**

**Guy GENET**

**RÉSULTAT DU VOTE :**

**Pour** : 21

**Abstention** : 8